



CORRÈZE



PREFECTURE DE LA CORREZE

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE

ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION  
EN AMONT DE LA PRISE D'EAU DE PIGEON BLANC SUR LA  
RIVIERE VEZERE

*Communes de Ussac, Saint-Viance et Varetz*

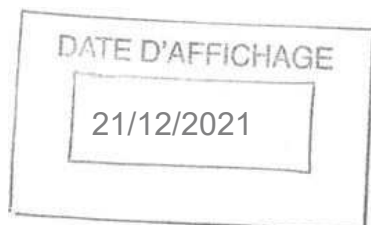
### DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

- *Déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement*
- *Instauration des périmètres de protection*
- *Autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine*

## DOSSIER PRINCIPAL D'ENQUETE

Transmis à Monsieur Le Préfet,

A Brive la Gaillarde, le  
Le Président,



S.I.E. de la Corrèze - Dossier suivi par Jérôme LAROCHE  
Jean Montalat - 19011 Tulle cedex  
3.32.38.49

Accusé de réception en préfecture  
019-200043172-20211217-2021-1731-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2021  
Date de réception préfecture : 21/12/2021